

Télétravail et nouveaux modes de travail : ouverture de négociation

Depuis de nombreuses années, le télétravail existe chez Renault et il a été encadré à travers plusieurs accords sur la base du volontariat. Avec le confinement et la crise sanitaire du Coronavirus, ce télétravail s'est considérablement modifié et n'est plus au choix du salarié.

Aujourd'hui, la Direction veut aller beaucoup plus loin. Après 3 réunions de travail, la Direction ouvre une négociation pas uniquement sur le télétravail mais sur les « nouveaux modes de travail ». **Et ce qu'elle propose de négocier ne va pas être sans danger pour les salariés et leurs conditions de travail.**

Ce qui ressort des réunions, c'est un changement profond de nos manières de travailler que la direction veut nous imposer :

- « *L'organisation hybride « présentiel-distanciel » deviendrait la nouvelle façon de travailler* ». « Le travail à distance étant généralisé et devenant une nouvelle norme de travail, ... ».

- **Pour la durée du télétravail, ce serait minimum 2 jours et 4 au maximum.**

- *D'un taux d'adhésion minimum au travail à distance, estimé à deux jours par semaine, seuil pour planifier au mieux l'organisation des équipes et favoriser la réduction des coûts tertiaires*

- *D'un taux de retour minimum au travail en présentiel, estimé à environ 20 % du temps de travail mensuel, seuil pour maintenir le lien autant avec les autres membres des équipes qu'avec l'entreprise.*

- **les salariés n'auraient plus de bureau personnel : « Les collaborateurs auront une zone de travail attribuée au lieu d'un poste »**

Rationaliser nos implantations immobilières tout en donnant plus de place au collaboratif

Avec des postes de travail individuels ergonomiques, qui ne sont plus attribués de manière permanente

Évolution progressive des environnements de travail vers des espaces correspondant à ces principes et avec l'abandon du poste individuel attribué

La nouvelle vision de la Direction :

- *PRÉSENTS A la place de RÉSIDENTS*

- *PLATEAU DE TRAVAIL DYNAMIQUE A la place de POSTES INDIVIDUELS*

Elle passerait de : *100% des RÉSIDENTS ont un POSTE DE TRAVAIL à 100% des PRÉSENTS ont un SIÈGE*

Sur le graphe présenté par la direction, un gain de 50% des surfaces est indiqué.

En Italique : les textes issus des documents et présentations de la Direction.



La CGT Lardy : syndicat de site pour tous les salariés du CTL
RENAULT – PRESTATAIRES – INTERIMAIRES – APR – ETAM – CADRES.

Contact : cgt.lardy@renault.com
Facebook : [CGT.RENAULT.LARDY91](https://www.facebook.com/CGT.RENAULT.LARDY91)

La base du télétravail, c'est le double volontariat. Celui du salarié qui demande à télétravailler et celui de l'employeur qui accorde ce télétravail selon la nature du poste. Alors écrire que le travail présentiel–distanciel devient « une nouvelle norme de travail », c'est mettre automatiquement la pression sur les salariés pour qu'ils soient dans la norme et donc en télétravail. Cela va à l'encontre du volontariat... Quand ça l'arrange, la Direction saura mettre la pression nécessaire afin d'avoir le plus de salariés en télétravail afin de récupérer des surfaces de bureaux.

On voit bien aussi en indiquant 2 jours minimum que son objectif n'est pas de répondre aux attentes des salariés mais de pouvoir trouver des places de bureau. Il y a en effet, des salariés qui veulent télétravailler juste un seul jour. Ils seront obligés de faire 2 mini. Ce qui pourra les mettre en difficulté soit chez eux, soit par rapport à leur travail. Quant au 4 jours au maximum, même si certains salariés peuvent être intéressés, il nous paraît important d'alerter que c'est trop. Les risques d'isolement et ses conséquences sont trop grandes pour pouvoir pousser jusqu'à 4 jours de télétravail. Pour la CGT un mi-temps nous paraît le maximum à envisager.

Dans cette négociation, la préoccupation première de la direction n'est pas les conditions de travail des salariés...Son objectif premier, c'est de réduire les surfaces de bureaux pour réduire les coûts ! Nos conditions de travail sont déjà fortement dégradées. Ces nouveaux modes de travail ne vont pas arranger les choses.

Nous vous tiendrons informé du contenu de ces négociations.

Vous êtes attentifs à l'activité de la CGT Lardy, vous partagez un certain nombre d'idées avec nous, vous participez à certaines de nos initiatives, vous êtes sympathisants de la CGT et soutenez le travail des élus de Lardy...

Renault, prestataires, intérimaires, sous-traitants
Ingénieurs, cadres, techniciens, professionnels...
Votre engagement et votre soutien sont importants.

**Alors pourquoi ne pas franchir le pas ?
Regroupez-vous, syndiquez-vous.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Service : A.P.I :

Je souhaite :

- Prendre contact et rencontrer un élu de la CGT
- Recevoir des informations par mail (.....@.....)
- Me syndiquer

Bulletin à renvoyer à La CGT Renault Lardy, rempli et scanné à cgt.lardy@renault.com